

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 148 (2003)
Heft: 10

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOMMAIRE

Octobre 2003

	Pages
Editorial	
L'armée, oui, mais sans moi!	3
G8/Service d'appui	
Avec le divisionnaire Fellay, l'opération «COLIBRI»	6
Service sanitaire	
Professions médicales et service sanitaire coordonné (1)	13
Armée XXI	
Stages de formation à l'échelon bataillon	19
Coup de cœur	
Adieu aux régiments d'infanterie	23
Terrorisme	
Al-Qaïda: permanence de la menace	24
Dossier «Irak»	
Après la guerre en Irak	26
Armées étrangères	
Les forces armées des Etats-Unis (6)	28
Maintien de l'ordre	
La Garde nationale à Los Angeles (1992)	31
Armement	
La chimère de l'automatisation	37
Histoire	
Jomini, père de la pensée russe et américaine	44
Nouvelles brèves	53
Revue des revues	55
SSO: comité central	I-II
RMS-Défense Vaud	III-VI

L'armée? Oui, mais sans moi!

C'est le titre qu'a choisi le professeur K. Haltiner, sociologue militaire, pour son article paru le 3 septembre 2002 dans la *Feuille d'Avis de Thoun*. Il a ainsi mis le doigt sur un problème d'actualité qui nous préoccupe au quotidien.

L'insécurité croissante qui se manifeste dans bien des domaines de notre existence accroît naturellement le besoin d'une sécurité renforcée. Et c'est pour cette raison que notre armée n'est plus fondamentalement remise en question par la majorité de notre population. A ce sujet, l'Exposition nationale a aussi été une bonne occasion pour elle de se mettre en évidence. Grâce à l'aide financière du Don national suisse pour nos soldats et leurs familles, quelque 20000 recrues et cadres ont visité Expo 02 et ont fait vivre ainsi l'esprit de notre armée de milice.

Ces belles images ne doivent pas nous empêcher de constater qu'actuellement il n'y a plus que 60% d'une classe d'âge qui fait encore du service militaire, un strict minimum pour une armée de milice. La direction de notre armée en est tout à fait consciente. Elle vient de prendre une première mesure en instaurant le nouveau système de recrutement qui apportera certainement des améliorations en matière d'information et d'égalité de servir.

Un des points qui ne donnent toujours pas satisfaction est la

rémunération des militaires, particulièrement dans les écoles de recrues, dont la durée va encore être prolongée. Elle n'est plus d'époque. Il est inadmissible que des jeunes soient mis en difficulté financière par le fait d'accomplir leur devoir de citoyens, une situation qui peut souvent causer une déficience du sens de sa propre valeur et de l'aptitude à comprendre.

Il est choquant de voir que deux jeunes, qui ont terminé ensemble leur apprentissage, sont traités différemment: celui qui va à l'école de recrues touche 1200 francs par mois, cela d'une manière souvent compliquée; l'autre, qui ne fait pas de service, peut compter sur le triple de cette somme. Même s'il est au chômage, il touche encore le double de ce que reçoit son collègue à l'armée. Il est également choquant de constater que beaucoup de militaires qui acceptent de poursuivre leur formation sont pénalisés entre deux services: lorsqu'ils ne trouvent pas d'emploi, ils sont considérés comme «inaptes au placement» et ne touchent pas d'indemnités de chômage. Cette situation nous a fait dépenser en 2002 une somme record!